

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MAI 2012

RAPPORT MORAL

2011 est une année de transition et je puis vous assurer que le passage de témoin s'est bien déroulé. Je remercie Michel Fontaine pour les conseils qu'il m'a prodigués et pour le travail qu'il continue à fournir, en particulier sur le dossier ATHEBA.

Notre bureau travaille de façon très collective, les décisions font toutes l'objet de concertations préalables et consensuelles, les tâches sont bien réparties. Nous nous sommes réunis deux journées complètes pour réfléchir sur les stratégies à mettre en place dans les années à venir, en tenant compte des nécessaires équilibres financiers, de l'évolution des législations, des aspirations des adhérents, et ce, dans le respect de notre éthique et de nos statuts.

Je tiens à remercier en particulier Jean-Marie Vincent et Bernard Duhem, nos deux vice-présidents qui ont dû pallier mes absences pendant la période où mon état de santé m'a rendu indisponible. Et à ce sujet, il convient que je vous rassure : je vais bien !

Ce bureau a subi une petite modification en cours d'année : Philippe Mallard, titulaire du mandat de trésorier, très pris par ses nouvelles responsabilités professionnelles, a demandé à être déchargé de cette fonction qui a été reprise par le trésorier adjoint, Jean-Paul Meckert. Philippe a accepté de redevenir trésorier adjoint.

L'activité de Maisons Paysannes de France a été très soutenue en 2011. Les délégations, que je continue à suivre directement, n'ont pas failli à leur mission et les rapports d'activités que nous recevons sont dignes d'éloges. Le « service conseil » reste notre principal outil de travail et la veille constante qu'exercent nos délégués, et vous tous, sur le respect du bâti ancien est un élément fort de nos activités. Certes, on constate une certaine léthargie dans une quinzaine de délégations, mais je m'emploie à y remédier en me rendant sur place pour résoudre les problèmes. Nous progressons dans ce domaine.

Le Congrès de Lozère a été un succès grâce au dynamisme de cette délégation que je remercie. Tous ont pu apprécier la découverte de ce riche terroir. Ces journées ont été le moyen de rappeler les grands principes de notre action et de resserrer les liens entre les délégués d'une part, et entre les délégués et le siège d'autre part.

En fin d'année, nous avons dû prendre acte de la démission d'Amélie Pédrot, notre fidèle collaboratrice depuis 6 ans. Nous savons que la taille de notre structure et nos moyens financiers ne permettent pas de proposer à nos collaborateurs les déroulements de carrière auxquels parfois ils aspirent ; aussi faut-il se rassurer en sachant qu'un passage à Maisons Paysannes de France est pour ceux qui souhaitent évoluer différemment, un moyen d'affirmer leurs compétences. Merci à Amélie pour son travail sérieux auprès de nous.

Bien que très efficace dans son rôle, Amélie n'a pas été remplacée et ses tâches ont été réparties parmi ses collègues. La sagesse budgétaire nous a amené à prendre cette décision que le rapport financier précise.

Sur ce sujet, le CA maintient ses dispositions pour n'engager des actions que si les financements attachés sont assurés. Et en 2011, les membres du bureau se sont attelés à faire rentrer toutes les subventions qui nous étaient dues et qui ont permis de remettre nos finances à flot.

Mais pour faire perdurer cette situation, il convient de suivre l'évolution du coût de la vie. Il sera donc nécessaire d'adapter nos cotisations.

Les grands dossiers sur lesquels nous travaillons se poursuivent :

Les fiches **ATHEBA** sont très visitées sur le site. Le volet ATHEBA 2, destiné aux professionnels et mené en collaboration avec la CAPEB et la FFB, se termine en fin d'année.

Le dossier **ENR/ABF** (énergies renouvelables / architectes des bâtiments de France) a été mis au point et remis au ministère de l'Ecologie à la fin de 2011.

Nous étudions actuellement les modalités de diffusion, notamment auprès des ABF, des résultats de cette démarche de réflexion sur la compatibilité entre la protection du patrimoine et la mise en place de dispositifs visant à améliorer le comportement thermique du bâti ancien en secteur protégé.

Le travail sur **les filières locales pour la construction durable, dans le cadre du Réseau Rural Français**, se poursuit et les premières fiches ont été mises en ligne sur le site internet de l'association.

Groupe de travail du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement :

- Dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les risques sismiques, nous sommes membres du groupe de travail sur les travaux « non aggravants ».
- Nous travaillons à la mise en place des règles professionnelles pour les travaux en terre crue.
- Nous participons activement aux groupes constitués sur le thème des matériaux biosourcés.

Maisons Paysannes de France est aussi membre d'associations nationales :

- Nous faisons partie du bureau d'ASTERRE (professionnels de la terre).
- Bernard Duhem assure la présidence de C&B (Construction et Bioressources), association représentative des filières des matériaux et produits biosourcés pour la construction.
- Maisons Paysannes a participé au colloque ICOMOS sur la terre crue à Agen.

La revue est toujours très appréciée. Elle comporte dorénavant systématiquement un dossier central, qui est l'objet d'un travail de recherche spécifique conduit par un ou plusieurs membres du conseil de rédaction.

L'élaboration et le suivi de ces dossiers sont assurés par le conseil de rédaction auquel participent, aux côtés de membres de l'association, des spécialistes universitaires et professionnels.

Le Concours René Fontaine, soutenu par la Fondation du Patrimoine, dont le jury est dorénavant présidé par Louis Lenormand, a examiné cette année 24 dossiers soigneusement analysés par Bruno Choisel et a sélectionné 7 réalisations.

Le chantier important entrepris pour la création de **la photothèque** poursuit sa mise en place avec un logiciel libre de qualité professionnelle et un nouveau serveur à distance. Les délégations et groupes de travail pourront s'approprier cet outil multimédia de classement et de sauvegarde selon leurs souhaits et leurs besoins.

Notre site internet, en cours d'amélioration, enregistre un nombre croissant de visiteurs, notamment grâce aux fiches techniques mises en ligne. Notre entrée dans trois réseaux sociaux (Facebook, Visites Privées et Kasavox) nous donne accès à un public plus large ; nous vous invitons à y participer pour donner vie à ce mouvement.

Le GRAC (groupe de réflexion sur l'architecture contemporaine) se réunit régulièrement et s'est déplacé cette année en Dordogne, à l'initiative de la déléguée de ce département, pour y visiter des réalisations contemporaines et participer à un débat avec des membres de la délégation, des élus et des architectes. Tony Marchal vient de transmettre la responsabilité du GRAC à Luc Barré qui s'applique à donner un nouveau souffle à cette instance.

Des sessions **de formation** se sont déroulées en régions avec la participation de nos délégués et de ceux de la Fondation du patrimoine. D'autres formations techniques ont été dispensées dans différents départements au bénéfice des adhérents de Maisons Paysannes de France.

Nous avons participé au **salon du Patrimoine** qui a connu une belle affluence, ainsi qu'à **Bâtir Ecologique**. En région PACA, notre participation au salon **ECOBAT Marseille** a permis de nouer des contacts intéressants.

Dans les délégations, la Journée du Patrimoine de Pays a connu son succès habituel.

Notre participation au **G8 patrimoine** fait la preuve de toute son utilité dans un environnement législatif qui tente de détruire tout l'arsenal réglementaire de la protection du Patrimoine, mis en place au prix de combats et d'efforts incessants depuis plus d'un siècle. Le G8-Patrimoine est également intervenu dans nombre d'affaires importantes concernant le devenir du patrimoine monumental et paysager.

2012 verra la poursuite de nos actions, mais avec la même rigueur budgétaire appliquée l'an passé, qu'il s'agisse des programmes d'économie d'énergie dans le bâti ancien, de l'amélioration du site internet, de la revue, de la photothèque, des structures régionales, du GRAC.

Une réflexion sera menée sur la révision de nos statuts.

Mais l'essentiel des efforts portera, à partir des travaux engagés par le bureau et adoptés par le CA, sur le renforcement du travail commun à mener entre les délégations et le siège afin d'améliorer le travail de terrain, d'affirmer notre représentativité locale et de mettre ainsi plus efficacement en pratique notre mission de protection du patrimoine rural.

Plus que jamais, la force d'une association doit être réaffirmée alors que de toutes parts on tente de museler les acteurs de ce monde bénévole qui contribue pourtant largement à l'épanouissement et au développement de notre pays.

Mais pour que cette force soit effective, et qu'elle soit perçue comme une évidence par les responsables et les élus de tous niveaux, il nous faut veiller à l'accroissement des adhésions. Je fais donc un pressant appel à votre sens des responsabilités qui doit nous permettre de poursuivre nos actions en faveur de ce Patrimoine rural qui nous est cher et dont l'intérêt culturel, social et économique s'impose de plus en plus.

Je compte sur vous et vous remercie de votre confiance.

Le président, Georges Duménil